

L'après aéroport à Notre-Dame-des-Landes

Au terme d'une dure et longue bataille pour leur sauvegarde, les terres agricoles de l'ex-Zad de Notre-Dame-des-Landes sont réparties à l'agriculture, entre idéal collectif, envies d'innovations et contraintes politiques et administratives.

La lutte à Notre-Dame a toujours été liée au foncier. Avec les collectifs d'occupation, une ligne politique s'est dessinée : occuper la terre pour résister au projet d'aéroport et produire en commun pour nourrir les occupant·es, voire d'autres luttes.

Déjà au printemps 2013, l'attribution annuelle de terres libres par Vinci avait été remise en cause. La prise en charge de la ferme de Bellevue et de ses 100 hectares par le collectif Copain ⁽¹⁾ a permis une redistribution de terres entre paysan·nes résistant·es et collectifs d'occupation.

Le mouvement d'opposition au projet a ensuite formalisé sa gestion du foncier dans un avenir sans aéroport :

- les terres libérées du projet sont gérées par une entité issue du mouvement ;
- les propriétaires et fermiers qui sont allés à l'expropriation retrouvent leurs droits ;
- les fermiers qui ont renoncé à leurs terres les perdent progressivement au profit des projets issus du mouvement. Pendant plusieurs années, des prises de terres ont été organisées. Il s'agissait de mettre en place des projets sur des parcelles, contre la volonté de grandes

exploitations qui avaient encaissé les indemnités d'éviction. Au total, le conflit portait sur 30 hectares. L'objectif était de répondre à des besoins, mais aussi de dérouler le projet politique.

Mais avec l'abandon du projet, l'État a imposé son propre cadre :

- les agriculteurs récupèrent leurs terres historiques (avant la déclaration d'utilité publique de 2008) ;
- de nouvelles installations peuvent se réaliser, mais uniquement à titre individuel et par la signature de concessions d'occupation précaire (qui par la suite pourraient se transformer en bail).

Ce fut un accouchement dans la douleur : passer d'une vision collective à une quinzaine de projets individuels, de groupes de travail à une seule personne reconnue, élaborer un projet en deux mois, accepter que les activités non agricoles ne soient pas reconnues, c'est-à-dire puissent être détruites...

Des concurrences ont eu lieu dans le cadre très légal de la CDOA, ce qui a permis aux nouveaux projets de prendre des dizaines d'hectares : au final, la surface des projets a doublé par rapport à celle de 2017.

Le mouvement s'est doté d'un fonds de dotation pour collecter de l'argent et pouvoir acheter du fon-

 **Marcel Thébaut,** paysan à Notre-Dame-des-Landes

(1) Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport

(2) encommun.eco

(3) Les installations agricoles issues de la lutte se déploient sur environ 375 hectares, les paysans installés avant 2017 ayant gardé ou récupéré environ 650 hectares.

cier ⁽²⁾, mais il n'en a pas eu encore l'occasion car le Conseil départemental a racheté son foncier plus des terrains privés issus de l'expropriation. Il a ainsi fait des baux aux paysan·nes et aux nouveaux projets. Il a proposé des baux avec engagements environnementaux. Le taux de signature est de 80 %, ce qui est une bonne garantie pour le maintien de la biodiversité.

Où en est-on ?

La question de l'habitat est toujours en discussion, seul l'habitat des 15 porteurs de projets agricoles semble garanti ; 150 personnes sont sans solution.

Les projets agricoles développent leur activité : production économe, transformation sur place et vente de l'essentiel en circuit court. Cela correspond à l'agriculture paysanne. Certaines activités sont menées à titre individuel, d'autres en association informelle ou structurée, mais tous réalisent beaucoup de chantiers ensemble et mettent en commun des équipements ⁽³⁾.

L'assolement est discuté collectivement pour faire des échanges parcellaires afin que chaque activité d'élevage ou de culture dispose de suffisamment de surface. Une partie de la production est vendue à prix libre ou donnée à des associations militantes dans le besoin. L'accueil de personnes voulant découvrir la vie ici, ou intéressées par l'agriculture, se fait toujours.

Après cette vague d'installations, l'accès au foncier pour de nouveaux projets est au moins aussi difficile qu'ailleurs. Les agriculteurs voisins sont vent debout contre toute concurrence sur le foncier issue du mouvement et ils ont le soutien de la mairie.

C'est bien l'état d'esprit des militant·es qui sont resté·es qui permet que durent les valeurs issues de la lutte : bienveillance envers tous les êtres vivants, agriculture paysanne et solidarité avec les luttes. ■



 Lors d'une action de semis collectif sur 24 hectares, à l'automne 2013, pendant la lutte contre le projet d'aéroport.